



## Défaut de documents de garantie

Par **jojo67**, le **27/11/2010** à **07:47**

Bonjour,

J'ai conclu un contrat pour la pose de panneaux photovoltaïques stipulant une extension de garantie de mon onduleur à 10 ans (base 5 ans) et garantie des panneaux 7 ans. Après plusieurs relances, mon installateur ne me fournit toujours pas ces garanties papier. Quels recours ai-je pour obtenir ces certificats compris dans le coût de vente?

Merci pour vos réponse .

Cordialement.

Par **mimi493**, le **27/11/2010** à **14:20**

Est-ce que vous avez des preuves (une clause du contrat, un paiement) pour cette extension de garantie ?

Avez-vous les documents pour la garantie commerciale de 5 ans ?

Par **jojo67**, le **27/11/2010** à **17:53**

Bonsoir,

Merci de votre intérêt à mes questions.

Concernant mon onduleur et mes panneaux, il est noté sur ma facture :

- *Onduleur-garantie 10 ans*. Je n'ai pas de documents pour la garantie commerciale de 5 ans;

une extension doit être demandée par mon installateur.

*-Les panneaux sont garantis 6 ans (7 sur la fiche technique) pour les vices de fabrication et 25 ans à 80% de leurs rendement selon la notice du constructeur jointe au dossier. Je n'ai également aucun documents pour ceux-ci....En fait, je n'ai qu'une facture.*

Merci pour tout.  
Cordialement